



## Appel public d'informations

### Comité d'experts du Conseil des académies canadiennes sur l'état et les tendances des sciences de la biodiversité au Canada

*Contribuez à guider les politiques publiques sur les sciences de la biodiversité*

#### Contexte

Le Conseil des académies canadiennes ([www.sciencepourlepublic.ca](http://www.sciencepourlepublic.ca)) a formé un comité d'experts pour évaluer :

**« L'état et les tendances de la biodiversité au Canada : sommes-nous outillés pour comprendre les défis que présentent nos ressources en biodiversité? »**

L'évaluation a été demandée par le ministre du Patrimoine canadien, au nom du Musée canadien de la nature, et est soutenue par les autres membres du Partenariat fédéral en matière d'information sur la biodiversité (PFIB). Le travail du comité d'experts porte principalement sur l'évaluation de **l'état de la recherche taxonomique et biosystématique au Canada – la recherche qui permet de découvrir, de différencier, d'identifier et de classer les différentes espèces d'organismes**. Ces secteurs de recherche adoptent des approches efficaces en matière de conservation de la biodiversité et d'entretien des écoservices, de même qu'en ce qui concerne notre capacité à atténuer les effets des changements climatiques et à nous y adapter.

À la suite de l'évaluation, les membres du comité d'experts rédigeront un rapport qui comprendra une évaluation de l'état de l'expertise canadienne en taxonomie et en biosystématique, de l'accès à des données et renseignements taxonomiques utiles au Canada, de l'état des collections de la biodiversité au pays et des tendances concernant les infrastructures nécessaires pour les préserver, ainsi que des ressources financières disponibles pour la recherche taxonomique et biosystématique. Le rapport présentera des conclusions basées sur des données probantes et exposant les principales lacunes et différentes possibilités.

#### Répondre à l'appel d'informations : les lignes directrices

Les organisations et les individus sont invités à partager avec le comité d'experts, des renseignements portant sur un sujet ou plus. Les sujets qui suivent sont donnés à titre indicatif :

- Quels sont les principaux utilisateurs de la recherche taxonomique et biosystématique? Ces utilisateurs sont-ils bien servis? Sont-ils en mesure d'identifier les espèces et d'avoir accès aux renseignements de nature biosystématique souhaités, le tout de façon opportune, soit en consultant des publications ou des bases de données, soit en collaborant avec des experts dans le domaine de la taxonomie et de la biosystématique?
- Quelles sont les capacités du Canada en matière de biosystématique et de taxonomie, y compris les taxonomistes professionnels et amateurs? À la lumière des investissements actuels, quelle sera la capacité du Canada dans 10 ans? Quel est le fossé actuel ou



---

émergent entre la demande et la capacité? Quelle formation et quelles études sont nécessaires pour combler ce fossé?

- De quelle manière l'approche concernant la recherche taxonomique et biosystématique, dont la façon de recueillir, de gérer et d'analyser les données, peut-elle être revue de manière à répondre plus efficacement aux besoins des utilisateurs? Quels sont les principaux obstacles à l'utilisation efficace de la recherche biosystématique et taxonomique? Est-il possible que ces obstacles changent au cours des 10 prochaines années et, le cas échéant, de quelle façon cette évolution peut-elle être abordée?
- Quelle est la contribution apportée par la taxonomie et la biosystématique aux autres composantes des sciences de la biodiversité (comme l'écologie, la biologie de l'évolution et la biologie de conservation) ainsi qu'aux nouveaux secteurs que sont les écoservices et la science du changement climatique? Cette contribution se reflète-t-elle, par exemple, dans le processus de financement ou l'élaboration des politiques? Comment cette contribution pourrait-elle être améliorée?
- Quelle est l'importance des autres systèmes de connaissances et des autres sources de données, comme les connaissances de la communauté, le savoir traditionnel autochtone ainsi que les données obtenues par des citoyens de la science dans leur évaluation des enjeux liés à la conservation de la biodiversité, dont les écoservices et les changements environnementaux et climatiques? Comment ce savoir peut-il être intégré plus efficacement aux connaissances scientifiques? De quelle manière peut-on établir un dialogue entre les détenteurs locaux de connaissances, les scientifiques, les décideurs et le grand public, et comment peut-on nourrir les interactions entre le savoir local et externe, afin d'obtenir une meilleure gestion intégrée de la diversité?
- Dans quelle mesure la participation du Canada au sein de réseaux de recherche internationaux en biosystématique est-elle efficace? Comment le Canada peut-il être plus efficace?
- Quelles sont les répercussions des développements techniques dans le domaine de la génomique et du séquençage de l'ADN sur la taxonomie et la biosystématique? En quoi les développements techniques dans le domaine des technologies informatiques (comme Internet, la création de bases de données à grande échelle et l'imagerie numérique) influent-ils sur la biosystématique et la taxonomie? Quel effet ces technologies ont-elles eu sur la capacité du Canada à effectuer des recherches de pointe ou sur l'attribution de fonds de recherche? Quelles pourraient être les retombées de ces développements techniques au cours des 10 prochaines années?
- Quels rôles jouent les musées et les collections en matière de taxonomie et de biosystématique? Pourquoi les musées et les collections sont-ils importants et quelle est leur contribution aux efforts de conservation de la biodiversité et d'entretien des écoservices ainsi qu'en ce qui concerne notre capacité à atténuer les effets des changements climatiques et à nous y adapter?



---

## Pour partager des données avec le comité d'experts

- Préparez une réponse à l'un – ou plus – des sujets proposés ci-dessus. Cette réponse ne devrait pas excéder quatre (4) pages. Avant d'aborder un sujet qui n'a pas été mentionné précédemment, veuillez communiquer avec Wendy Shen ([wendy.shen@scienceadvice.ca](mailto:wendy.shen@scienceadvice.ca)) pour vous assurer que celui-ci relève de la présente évaluation.
- La réponse doit être envoyée par courrier électronique à l'adresse [wendy.shen@scienceadvice.ca](mailto:wendy.shen@scienceadvice.ca) sous forme de document Word ou PDF.
- Veuillez inscrire votre nom et, le cas échéant, votre appartenance. Si vous soumettez une réponse au nom d'une organisation, veuillez indiquer le nom de la personne avec laquelle le comité d'experts doit communiquer s'il souhaite obtenir des précisions.
- Indiquez clairement si les renseignements que vous nous transmettez sont confidentiels (aux fins d'utilisation exclusive par le comité d'experts) ou s'ils peuvent être traités comme étant un document public, et à ce titre, s'ils peuvent être cités ou intégrés au rapport sous forme d'annexe. Les documents confidentiels et privés seront traités également au moment des discussions du comité d'experts.
- Les réponses ayant été envoyées avant le 15 janvier 2010 seront étudiées par le comité d'experts dans le cadre de sa prochaine réunion. Les réponses seront toutefois acceptées jusqu'au 22 février 2010, bien que le comité d'experts disposera de moins de temps pour examiner ces dernières.
- Les réponses peuvent être soumises en anglais ou en français.

## Renseignements sur le Conseil des académies canadiennes

### Mandat

Le mandat du Conseil des académies canadiennes (CAC) est de fournir des évaluations indépendantes et spécialisées des données scientifiques pertinentes liées à des sujets d'intérêt public. La science englobe ici l'ensemble du savoir humain, dont les sciences naturelles, les sciences humaines et sociales, les sciences de la santé, le génie et les lettres. Le CAC facilite l'accès aux meilleures connaissances scientifiques disponibles, dans le but d'éclairer le débat public et les processus décisionnels au Canada.

### Mission

La mission première du CAC est de gérer le déroulement d'évaluations de l'état des connaissances scientifiques qui sous-tendent des questions importantes pour le public. Pour ce faire, le CAC met sur pied des comités d'experts indépendants, provenant du Canada et de l'étranger, et apporte son soutien à leurs travaux.

### Organisation

Le Conseil des académies canadiennes est un organisme indépendant à but non lucratif. Le Conseil des gouverneurs et le personnel du CAC sont conseillés par un comité consultatif



scientifique dont les membres font autorité dans des disciplines clés du savoir. Le CAC est indépendant du gouvernement, mais bénéficie d'une subvention de lancement de 30 millions de dollars du gouvernement du Canada qui financera ses activités jusqu'en 2015.

Pour toute question au sujet du Conseil des académies canadiennes, de cette évaluation ou de l'appel public d'informations, veuillez communiquer avec Eleanor Fast, directrice de programme, à l'adresse [eleanor.fast@scienceadvice.ca](mailto:eleanor.fast@scienceadvice.ca) ou par téléphone au 613 567-5000, poste 258.